Équilibre de l'eau



DOMAINE D'APPLICATION: PISCINE RÉSIDENTIELLE

pH PLUS Poudre

BÉNÉFICES PRODUIT

AMÉLIORE LE CONFORT DE LA BAIGNADE UN BON RÉGLAGE DU pH OPTIMISE L'EFFICACITÉ DU PRODUIT DE DÉSINFECTION

CARACTÉRISTIQUES

- Compatible avec tout équipement de filtration Solubilité maximale : 250 g/l à 25°C Poudre à dissolution rapide, sans résidu Non moussant aux dosages recommandés Teneur moyenne en matière active élevée
- Le produit se dissout plus facilement dans l'eau chaude Permet également d'augmenter l'alcalinité (T.A.C.) Un pH bien réglé est nécessaire pour garantir une action optimale du chlore ou du brome et assurer des conditions satisfaisantes de baignade

MODE D'EMPLOI

S'assurer que la filtration soit en marche.

Répartir le produit dans le bassin, au plus près de la surface, devant les buses de refoulement s'il y en a (tenir compte du sens du vent pour éviter de prendre du produit dans les yeux) ou introduire lentement le produit dans le skimmer. Pour augmenter de 0.2 unités le pH d'une eau moyennement alcaline (T.A.C. voisin de 100 mg/l), il faut prévoir environ 150 grammes pour 10 m3 d'eau.

Attention! Les dosages préconisés ont été calculés sur la base d'une eau aux caractéristiques (pH et T.A.C.) moyennes et peuvent varier dans des proportions importantes en fonction des caractéristiques réelle de l'eau traitée.

COMPOSITION

Carbonate de sodium

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

• Ne jamais verser d'eau sur ce produit. Au contact de volumes d'eau trop faibles, ce produit peut réagir violemment (chaleur, gaz toxiques, projections...). • Si une dosette est fournie, ne l'employer que pour ce produit et la remettre séche dans le seau. • Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs. • Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C • NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT (SEAU, SKIMMER, DIFFUSEUR FLOTTANT). NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

Attention



Eye Irrit. 2

• Provoque une sévère irritation des yeux.





23/10/2013